CHAPITRE 2. LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Les sources pouvant servir dans le cadre d’un article scientifique, un travail universitaire (mémoires et thèses) ou un rapport de recherche sont multiples : livres et ouvrages, articles scientifiques révisés par les pairs, rapports de recherche, mémoires et thèses, documents sur un site Internet, articles d’actualité et encyclopédies. Avec l’avènement de l’électronique, nous pouvons aussi ajouter les groupes d’intérêt (Listserv), les groupes de nouvelles (Newsgroups), les courriels, les bases de données, les archives FTP et les cédéroms.

Il est important de juger de la crédibilité de la source. Ainsi, les articles de journaux ne peuvent pas servir à prouver un point que vous avancez, mais peuvent appuyer la présentation de la problématique, surtout dans le cas d’un article d’analyse. Toutefois, ce type de source est à éviter dans le cas d’un article scientifique.

En ce qui concerne Internet, on y trouve du meilleur au pire en passant par l'insignifiant et le grandiose. Si vous cherchez de l'information pour la rédaction d'un travail universitaire, il y a fort à parier qu'avec plus ou moins d'effort, vous en trouverez sur Internet. N'importe qui, individu, groupement, institution peut éditer sur Internet. Toutefois, il faut faire attention car de nombreux sites Internet, contrairement aux revues électroniques scientifiques telles que, Développement Durable et Territoires, Ecology and Society, n’ont pas nécessairement un comité de lecture, un directeur de publication, ou des réviseurs pour faire la sélection. Ce qui veut dire que l'on y trouve de l'information fiable et de la désinformation. Ainsi à partir du même mot-clef vous vous retrouverez face à des documents de statuts très différents. En outre, l’information peut être périmée si le site n’a pas été mis à jour depuis de nombreuses années. Dans le même ordre d’idées, si vous décidez d’y faire référence, n’oubliez pas que les informations sur Internet sont fluctuantes et mobiles. En effet, un site peut disparaître ou changer d’adresse Internet.

**Qu’est-ce qu’une citation, quel est son rôle ?**

Il y a deux types de citation :

1) la citation textuelle : on reproduit textuellement les mots d’un auteur et ils sont mis entre guillemets ;

2) la citation d’idée ou paraphrase : on reprend dans nos propres mots l’idée d’un auteur

2.1. La citation textuelle

- Si la citation est brève et qu’elle ne dépasse pas trois lignes, elle est incorporée au texte et placée entre guillemets.

- Si la citation faite plus de trois lignes, elle est dégagée du texte pour faire un bloc et est écrite en retrait, à simple interligne, sans guillemets.

2.2. La citation d’idée ou paraphrase

La paraphrase consiste à reprendre dans ses propres mots les idées d’un auteur. Comme la citation, elle vient appuyer ses idées. Elle permet cependant de présenter les idées d’un auteur sans utiliser les mêmes mots. [...] Mais, dans tous les cas, lorsqu’on utilise la paraphrase, il ne faut jamais oublier de faire référence au document d’où provient l’information. (Service des bibliothèques de l’UQAM, 2006).

**Référence dans le texte**

La parenthèse, qui renvoie à la bibliographie, doit comprendre les informations suivantes: le nom de l’auteur, l’année de publication.

Exemple : (Nebbache, 2017)  
Lorsque vous citez une source de « seconde main », c.-à-d. un document mentionné dans un autre document, procédez comme suit:  
Exemple : (Chopard 1943, in Nebbache 2006).

Présentation de la bibliographie :

1- Ordre alphabétique de nom d’auteur.  
2- Pas d’auteur → ordre alphabétiquement du titre (Ne pas tenir compte des articles définis, indéfinis ou partitifs).  
3- Plusieurs ouvrages d’un même auteur : Ordre chronologique ascendant (de la plus ancienne à la plus récente); Même auteur, même date : Goupil, G. (2004a). Découvrir la science... Goupil, G. (2004b). La maternelle... Goupil, G. (2004c). Plan d’intervention

Comment rédiger une bibliographie : auteurs multiples

1 auteur: Joubert, J.-L.

2 auteurs: Joubert, J.-L. et Turnau, I.

3 auteurs: Joubert, J.-L., Turnau, I. et Beaubien, A.

7 auteurs ou plus: noms des 6 premiers auteurs suivis de «et al.» : Joubert, J.-L., Turnau, I., Beaubien, A., Couture, S., Proulx, H., Renaud, D. et al.

Comment rédiger une bibliographie

*Livre*

Nom, Initiale. (Année). Titre et sous-titre du livre en italique (Trad. par Initiale. Nom) (Xe éd.). Ville: Éditeur.

**Birch, B. M. (2002). English L2 reading : getting to the bottom. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates. 200 p.**

*Ouvrage illustré*

Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre et sous-titre du livre en italique (Ill. par Initiale. Nom). Ville (lieu d’édition), Éditeur. Pagination

**Champagne, C. (2008). Effrayons les monstres! (Ill. par A. Girard). Montréal: Québec Amérique jeunesse. 148 p.**

*Chapitre de livre*

Nom, Initiale de l’auteur du chapitre de livre. (Année). Titre du chapitre de livre. In Initiale. Nom de l’auteur du livre (abréviation de la contribution de l’auteur: dir., éd., coord.), Titre et sous-titre du livre en italique (p. X-Y) (Trad. par Initiale. Nom) (Xe éd.). Ville: Éditeur.

Fayol, M. (1996). La production du langage écrit. In J. David et S. Plane, L’apprentissage de l’écriture de l’école au collège (p. 9-37). Paris: Presses universitaires de France.

*Article de périodique*

Si le périodique ne possède pas de volume, mais seulement un numéro, inscrire ce dernier enitaliques.

*Manuel/guide de cours*

Pour ce type de document, utiliser le modèle proposé pour le livre.

Exemple

Joly, J. et coll. (2009). Guide d’accompagnement et de rédaction du mémoire de fin d’études (AIP 342 et AIP 452). Sherbrooke: Université de Sherbrooke, Faculté d’éducation.

*Document PowerPoint*

Nom, Initiale. (Année). Titre et sous-titre de l’article. Titre du périodique en italique, Volume en italique(Numéro), Page(s) de l’article.

Nom de l’auteur, Initiale. (Année). Titre du document PowerPoint (document PowerPoint). Document téléaccessible sur le site Moodle de l’Université de Sherbrooke à l’adresse

<adresse URL du document PowerPoint>.

Lorrain, I. (2010). Évitez le plagiat. Comment citer et référer des documents. Comment rédiger une bibliographie (document PowerPoint). Document téléaccessible à l’adresse <http://www.usherbrooke.ca/biblio/fileadmin/sites/biblio/documents/doc-ppt/sci- hum/citer\_bibliographie\_2010web.pptx>.

*Document audiovisuel*

Nom, Initiale de l’auteur ou du réalisateur. (Année). Titre et sous-titre du document (Format du document). Ville: Éditeur.

Germain, C. et Leblanc, A. (1977). Lire c’est choisir: les romans (1 cassette vidéo). Paris: Les Amis de la joie par les livres.

*Site Web*

Université de Sherbrooke. (2006). Centre de recherche sur l’intervention éducative. Site téléaccessible à l’adresse <http://www3.educ.usherbrooke.ca/recherches/crie/>. Consulté le 8 octobre 2009

*La citation d’un article en ligne*

Nom, Initiale. (Année). Titre et sous-titre de l’article. Titre du périodique en italique,(en ligne) Volume en italique(Numéro), date de la consultation (URLl).

*Mémoire et thèse*

Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre de la thèse ou du mémoire. Type de document ; spécialité, lieu de soutenance : université de soutenance, nombre de pages.

Nebbache S. (2005). Utilisation de la teneur relative en eau et les caractéristiques racinaire pour l’amélioration de la tolérance a la sècheresse chez quelques variétés de blé dur cultivées dans l’Est Algérien. Thèse Magister. Univ. Larbi Ben Mhidi, Oum El Bouaghi. 118 p.

Nebbache S. (2018). Effet de quelques phytohormones (l’acide salicylique et l’acide gibberellique) sur les maladies fongiques de l’ail (Allium sativum). Thèse doctorat. Univ. Larbi Ben Mhidi, Oum El Bouaghi. 118 p.

Comment citer les sources secondaires

Il existe de nombreuses manières de citer les sources utilisées. Ainsi, en sciences naturelles, les citations sont généralement notées dans le corps du texte et indiquent le nom de l'auteur,

Nom, Initiale. (Année). Titre et sous-titre de l’article. Titre du périodique en italique,(en ligne) Volume en italique(Numéro), date de la consultation (URLl).

Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre de la thèse ou du mémoire. Type de document ; spécialité, lieu de soutenance : université de soutenance, nombre de pages.

l'année (ex. : Jean, 2002); tandis qu’en sciences humaines, les auteurs font plus volontiers usage des notes de bas de page.

D’une revue à l’autre, la manière de décrire la source varie. Ainsi, dans certaines revues, l’année de parution sera indiquée après le nom des auteurs; tandis que dans d’autres, elle le sera à la fin de la référence. Quoi qu'il en soit, des règles doivent être respectées pour la description des sources papier et électronique que nous vous indiquons ci-dessous.

Source papier

En fin d’article, l’auteur doit rassembler toutes les références des titres cités, en respectant les normes de la revue. Ainsi, à titre d’exemple, la revue électronique en sciences de l’environnement –VertigO (http:///www.vertigo.uqam.ca) demande aux auteurs de répondre aux normes de publication suivantes :

Ouvrage : nom de l'auteur, initiales du prénom, année d'édition, nom de l'ouvrage, maison d'édition, lieu d'édition, nombre de pages ou page exacte de la citation.

Ouvrage collectif : nom de l'auteur, initiales du prénom, année d'édition, nom de l'article, nombre de pages de l'article ou page exacte de la citation, nom du coordonnateur de l'ouvrage, nom de l'ouvrage, maison d'édition, lieu d'édition, nombre de pages de l’ouvrage.

Article de revue : nom de l'auteur, initiales du prénom, année d'édition, nom de l'article, nom de la revue, numéro de la revue, nombre de pages ou page exacte de la citation. L'auteur peut ajouter, s'il le souhaite, une bibliographie comportant des ressources électroniques (adresses de sites Internet, forums Usenet...) permettant d'approfondir le sujet de l'article.

**Source électronique**

Les standards ISO (International Standards Organization) DIS 690-2 recommandent que les citations provenant de documents électroniques regroupent dans la section bibliographique les éléments suivants :

responsable (premier auteur);  
titre;  
type de médium (c’est-à-dire en ligne; cédéroms);

responsables secondaires (autres auteurs);

édition;

identification du numéro (pour des séries);

lieu de publication;

éditeur;

date de publication;

date de mise à jour ou de révision;

date de la consultation par l’auteur (ex. : page consultée le 27 mars 2005);

numéros de série;

notes (description physique, matériel annexé, système informatique nécessaire

pour lire le document, fréquence de la publication, langage, autres notes);

disponibilité et accès (e.i. URL);

numéro d’enregistrement (e.g. ISBN, ISSN, DOI).

Certains de ces éléments peuvent s’avérer non-disponibles ou encore non-usuels. Néanmoins, il est bon que l’auteur puisse avoir rapidement accès à ces informations si un réviseur ou un lecteur les lui demande.

Ci-dessous, des exemples sont donnés afin d’illustrer les méthodes de référencement des articles dans une section bibliographique :

Pour un journal électronique

Les coraux profonds : une biodiversité à évaluer et à préserver, Karine Olu-Le Roy (2005):

10 pp. [En ligne] URL : http://www.vertigo.uqam.ca/vol5no3/art7vol5no3/vertigovol5no3\_olu.pdf [consulté le 27 avril 2005].

**Pour un article non-publié**

Jay, R..Approaches to planning water resources, Paper, 2002. E-Print Network, [En ligne] URL : http://eprints.osti.gov/cgi-bin/dexpldcgi?qry1384061737; 4, [consulté le 27 mars 2005].

Pour un résumé de congrès

Kouame, F. K., M. Bernier, J.P. Fortin, R. Lefebvre, J. Biemi, Application du modèle hydrologique distribué « Hydrotel » à la simulation des écoulements des eaux en milieu tropical humide : cas du bassin versant du N’ZO (Côte-d’Ivoire), 2005. Résumé du 73e congrès de l’ACFAS, [En ligne] URL : http://www.acfas.ca/acfas73/C1642.htm [consultée le 27 avril 2005].

Pour un article de journal

Il n’est ni nécessaire ni souhaitable d’inclure un article d’actualité dans une bibliographie. La référence peut être incluse en note de bas de page

**Agence-Science Presse, "Guerre des OGM : la première manche aux écologistes," Cyberpresse, mardi, 12 avril 2005, Section Techno & Science, [En ligne] URL : http://www.cyberpresse.ca/technosciences/article/article\_complet.php?path=/technoscience s/article/12/1,5296,0,042005,991713.php [consulté le 27 avril 2005].**

Pour l’article d’une encyclopédie

L’encyclopédie de l’Agora, s.v. Guide du développement durable, [En ligne] URL : http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Developpement\_durable-- Guide\_du\_developpement\_durable\_par\_Hunter\_Lovins [consulté le 27 mars 2005].

Pour un site Internet

Hydro-Québec, Maîtrise de la végétation, http://www.hydroquebec.com/vegetation/fr/index.html [site consulté le 27 mars 2005].

Pour un document Internet

La Commission de coopération environnementale, Les zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord, 189 p. http://www.cec.org/files/pdf/BIODIVERSITY/iba-fr\_FR.pdf [document consulté le 27 mars 2005].